



Aikido Club du Vignoble

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2020 / 2021

social : 4 rue du Staedtel67310 WESTHC

(Merci de remplir en lettres capitales lisiblement)

<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Nouveau Membre	<input type="checkbox"/> Nouveau membre déjà licencié à la FFAAA
Nom		Prénom
Date et lieu de naissance le ... / ... / ... à		
Adresse		
Code Postal		Ville
Profession		Téléphone
Situation de handicap <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N		Portable
Portable(s) en cas d'accident		
E-mail (important) – pour les enfants, adresse des parents :		
Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	N° de licence	Grade (pour les licenciés seulement) :

COTISATION : Pour la saison 2020 / 2021

*ATTENTION : Nous libérons la responsabilité des enseignants en dehors de ces horaires.

Âge	Catégorie	Cours		Enseignant	Tarif
Enfant de 4 à 6 ans	Shouni (Petit enfant)	Mardi	18h - 18h45*	Aiki'Panda	110 Euros
Enfant de 7 à 8 ans	Hiyoko (Poussin)	Lundi	18h - 18h50*	Arnaud	110 Euros
Enfant de 9 à 11 ans	Suekko (Benj. débutants)	Lundi	19h05 - 19h50*	Arnaud	110 Euros
Jeune de 12 à 18 ans	Junia (Junior)	Mercredi	19h - 20h00*	Christian	125 Euros
Adulte	Seijin (Adulte)	Mercredi	20h15 - 21h15	/Pierre	150 Euros
Adulte licencié d'un autre club					60 Euros
Réductions : <input type="radio"/> Fratrie -10 % <input type="radio"/> Parrainage -10 € <input type="radio"/> Comité directeur -20 % <input type="radio"/> Aidant -50 %					- . . . Euros
Sont compris dans la cotisation : la licence (37€ adulte/ 25€ enfant) - l'adhésion au club - l'assurance - les cours - Affiliation à la FFAAA - N° 05.67061.2					COVID -20€
					TOTAL
					Euros
					Mode de paiement <input type="radio"/> Chèque / <input type="radio"/> Espèces
					NB : de 4 à 8 ans, max. enfant par cours : 16

Pour rendre possible la pratique de l'aïkido, le certificat médical est obligatoire et doit impérativement être fourni. La licence assurance couvre votre responsabilité civile ainsi que les accidents pouvant survenir lors de la pratique de notre discipline.

IMPORTANT : Toutefois, obligation nous est faite de vous rendre attentifs et de vous informer que vous pouvez souscrire individuellement à une assurance complémentaire (auprès de votre assureur) sur la possibilité de toucher des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail.

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES OPTIONS ASSURANCE (au verso)

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ACV (au verso)

DROIT A L'IMAGE J'autorise la diffusion des photos (prises lors de manifestations, cours,...)

Je n'autorise pas la diffusion des photos (prises lors de manifestations, cours,...)

Le présent bulletin est à rendre pour toute inscription avec:

1. Un certificat médical daté et signé (*)
2. 1 photo récente pour les nouvelles inscriptions
3. Le règlement de la cotisation
4. Les documents d'assurance (adhérent de +16 ans)

* Le club ne peut vous autoriser l'accès au tapis en cas d'absence de certificat médical.

La remise du dossier complet doit se faire au plus tard à l'issue du troisième cours suivi.

Seules les personnes s'étant acquittées de leur cotisation pourront pratiquer l'aïkido.

Fait à Le .. / .. / Signature :

Dojo : Salle sportive et culturelle les cerisiers 19 rte de molsheim à Westhoffen

Contactez-nous : www.aikidoclubduvignoble.fr (contact) – mail : aikidoclubduvignoble@gmail.com - tél. 06 82 98 12 61 - et suivez-nous sur Facebook !